



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie

Question au Gouvernement n° 4518

Texte de la question

CRISE À LA FRONTIÈRE ENTRE LA POLOGNE ET LA BIÉLORUSSIE

M. le président. La parole est à Mme Anne Genetet.

Mme Anne Genetet. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, 3 000, ils sont 3 000 hommes, femmes, enfants, pour la plupart venus du Moyen-Orient, à être tombés dans un piège, coincés à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, endurent dans le froid des conditions d'insalubrité inhumaines. Plusieurs d'entre eux sont déjà morts.

Nous savons qui sont les responsables de cette tragédie. Nous savons quels sont ceux qui leur ont donné de faux espoirs, qui leur ont permis de prendre des avions pour venir jusqu'à nos portes, qui les instrumentalisent aux fins d'une guerre hybride qui ne dit pas son nom mais qui vise clairement à déstabiliser et diviser notre Europe.

Nous ne sommes pas dupes au point de ne pas reconnaître la main du dictateur biélorusse Alexandre Loukachenko qui ne supporte pas que des sanctions européennes aient été adoptées contre son régime, en réponse à la répression sanguinaire qu'il fait subir à son peuple. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

L'Union européenne traverse une crise sans précédent avec sa voisine la Biélorussie.

Monsieur le ministre, face à ce trafic organisé d'êtres humains auquel sont aujourd'hui confrontés en première ligne les Polonais, un peuple de l'Union européenne comme nous, nous ne pouvons pas rester sans réagir. Avec vos homologues européens, vous avez décidé de durcir les sanctions à l'encontre des proches du régime biélorusse mais aussi des compagnies aériennes impliquées dans l'acheminement de ces migrants.

Il semblerait que le message commence à être entendu.

M. Pierre Cordier. Loukachenko doit vraiment trembler !

Mme Anne Genetet. Comment faire en sorte de ne pas céder à cet ignoble chantage qui vise à défier notre souveraineté européenne et en même temps répondre à notre devoir d'humanité, valeur cardinale de notre projet européen qui nous commande de protéger celles et ceux qui sont persécutés ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Il s'agit ni plus ni moins d'un trafic d'êtres humains à grande échelle, intolérable, insupportable. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Loukachenko organise les flux migratoires, Loukachenko instrumentalise les flux migratoires, Loukachenko manipule les flux migratoires, cela à des fins de politique intérieure...

M. Pierre Cordier. Il n'a pas besoin de ça, c'est un dictateur !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*mais aussi en vue de déstabiliser l'Union européenne et la désunir.

Hier, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne se sont réunis et ont retenu quatre principes. Le premier est l'unité, que nous affichons clairement : c'est dans l'unité que nous avons condamné très fermement ces opérations indignes et c'est dans l'unité que nous avons pris toute une série de mesures.

Le deuxième est le soutien aux autorités polonaises dans leur volonté de préserver leurs frontières qui sont aussi celles de l'Union européenne, le soutien à l'aide humanitaire, le soutien aux initiatives prises pour respecter le besoin de protection des migrants en matière d'asile. À cet égard, il serait tout à fait nécessaire que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés puisse être utile pour protéger les migrants, y compris en Biélorussie.

Le troisième principe est la fermeté. Le Premier ministre a rappelé tout à l'heure que les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne avaient décidé de prendre des sanctions, qui ne sont pas des sanctions de confort politique mais des sanctions opératoires, à la fois à l'égard de plusieurs dizaines d'individus mais aussi d'entités commerciales qui interviennent dans le domaine des transports, en particulier dans le transport aérien.

Dernier principe : l'efficacité. Nous avons pris des mesures pour faire la lumière sur le rôle des recruteurs et des vendeurs de rêve dans les pays concernés et les dissuader.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur le ministre.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre* . Il s'agit d'éviter que les flux ne s'amplifient. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Genetet](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4518

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)